

MOVIE MAGIC BUDGETING 10

FORMATIONS 2024

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



ACTION DE FORMATION 2024

Le CEFPF en quelques mots	PAGE 4
Nos engagements	PAGES 3-5
Public concerné et objectifs	PAGES 6-7
Modalités de mise en œuvre	PAGES 8-9
Programme détaillé	PAGES 10
Conditions générales de vente	PAGE 11



LE CEFPF

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPI

Le CEFPP est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Evaluation pédagogique :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

cefpf.helpme@gmail.com

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION À LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès au traitement du dossier : Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPF, au moins 4 mois avant le début de la formation choisie



PUBLIC CONCERNÉ

■ Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production, producteurs exécutifs, producteurs délégués travaillant sur des projets internationaux et sur des fictions (long-métrages, séries) à destination des plateformes de streaming (Netflix, Amazon, Apple)

■ Pré-requis, expérience professionnelle

- Un niveau correspondant aux pré-requis de niveau III et/ou une expérience professionnelle significative dans le secteur évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP en direction de production.
- entretien professionnel et dossier de pré-sélection sont indispensables au positionnement à l'entrée.

■ Compétences appréciées

- Maîtrise d'Excel
- Maîtrise des budgets de fiction.



CONTEXTE

■ Les besoins du secteur

Movie Magic Budgeting 10 est un logiciel d'élaboration et de suivi de Budgets de production audiovisuelle et cinématographique. Il est devenu incontournable dans le cadre des productions dites de plateformes (Netflix, Amazon, Apple) En effet, il est devenu obligatoire de savoir utiliser cet outil indispensable dans le cadre des productions, co-productions, productions exécutives avec des productions internationales.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Enjeux de la semaine

Maîtriser l'ensemble des fonctionnalités de la dernière version de Movie Magic Budgeting (V10)




Objectifs principaux

A l'issue de l'action de formation, les participants seront en mesure de réaliser en toute autonomie un devis de long métrage ou de série de fiction intégrant les problématiques de productions internationales et répondre aux exigences des productions étrangères et plateformes de streaming.



EVOLUTION DU METIER



Directeur de production
Producteur exécutif
Producteur délégué

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	32 heures - 4 jours (8 heures/jour)
Horaires :	9h30-13h30 - 14h30-18h30
Lieu de formation :	CEFPPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Prix :	1 750 euros HT
Date des sessions :	Du 14/01/2025 au 16/01/2025

PRISE EN CHARGE

Nos conseillers pédagogiques vous guident sur les modalités de prise en charge et sur l'organisme de financement correspondant à votre profil.

Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : voir critères de recevabilité sur le site de l'AFDAS www.afdas.com

Salariés d'entreprise : Prise en charge dans le cadre du PFE ou Transition Pro

Demandeurs d'emploi : Déposer un devis sur la plateforme Kairos (France Travail)

Individuels : Possibilité de bénéficier d'une remise exceptionnelle et d'un échelonnement de paiement (sans frais)

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPPF

Formateur référent : Hervé Houssou, Directeur de production

Depuis plus de 20 ans Hervé Houssou a été tour à tour, producteur délégué, producteur exécutif, directeur de production, Régisseur Général en documentaire et en Fiction.

Ces 10 dernières années, il s'est spécialisé en « Crédit d'impôt international » et en « Production service » à savoir, l'accompagnement de tournage étrangers en France (Longs métrages et séries)

Il a travaillé notamment sur Emily in Paris, Murder Mystery 2, Slow Horses pour des plateformes tel que Netflix, Amazon prime, Apple TV, Paramount...



METHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance entre points théoriques sur le logiciel MMB et cas pratiques à partir de cas réels de production d'un film ou de série



MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :

- Dossier hebdomadaire de documentation.
- Devis de Long métrage et de série de fiction.

**Moyens techniques
à la disposition des stagiaires :**

- Logiciel Movie Magic Budgeting 10

Nombre de stagiaires par poste de travail : Un poste de travail Mac par personne pendant 1 semaine



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation finale :

A l'issue de la formation, le formateur référent évalue les compétences des apprenants en les soumettant à un questionnaire, type Quizz ou QCM.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1

■ 1^{re} journée :

Introduction à la formation : Prise en main du Logiciel

Objectif : Comprendre l'étendu du logiciel MMB 10 et son fonctionnement

Contenu :
Prise en Main de l'architecture du logiciel
Structure et fonctionnement du logiciel
Paramétrage du logiciel avant utilisation
Présentation de l'ergonomie et des Outils de Base
Arborescence et navigation au sein du Logiciel
Partage (Import / export) et Sauvegarde sur le cloud

■ 2^e journée :

MISE EN PRATIQUE DU LOGICIEL

Objectif : Prise en main et navigation sur le logiciel à partir d'un devis existant

Contenu :
Création d'un devis de base à partir de Template préexistant, en abordant les fondamentaux du Logiciel
Comprehension du "Above the line" et "Below the Line"
Exercice de mise en situation

■ 3^e journée :

INTÉGRATIONS DES FONCTIONS ÉVOLUÉES DU LOGICIEL (SET UP)

Objectif : Appréhender les principes et des conditions de financement d'un film

Contenu :
Fringes (charges)
Currency (taux de change)
Units / sets / Credits / shortcuts
Copié collé d'informations récurrentes pouvant être utilisé sur différents devis en basculant d'un devis à un autre

■ 4^e journée : **Exercices pratiques**

Objectif : Aborder le Crédit d'impôt international (Tax Rebate) dans le cadre de productions exécutives (Production Service), avec des productions étrangères venant tourner en France.

Contenu :
Création de devis type CNC
Création de devis type production international (Above et below the line) dans le cadre du Tax Rebate



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation 10 jours précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

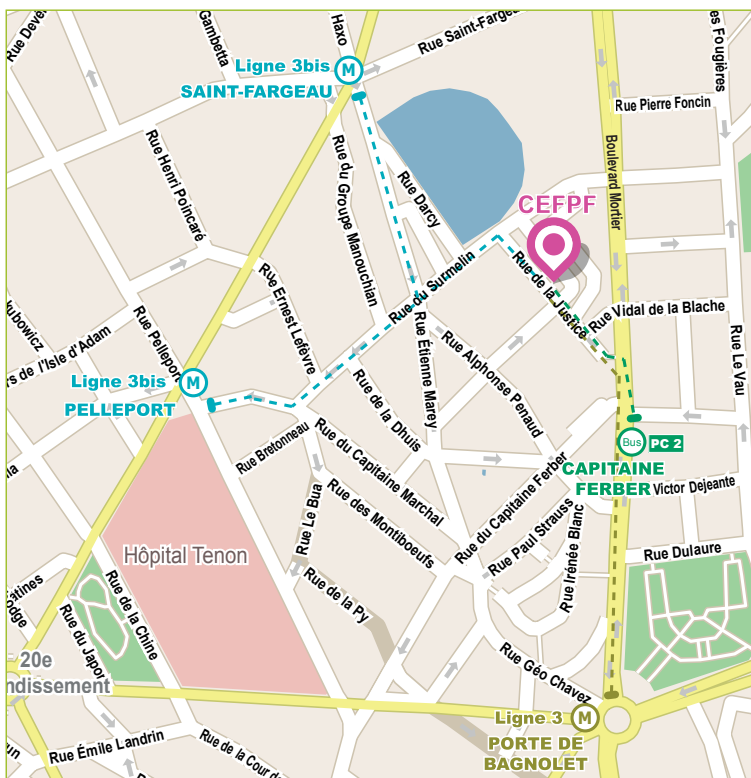
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris


NOUS CONTACTER
PAR COURRIER
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur Facebook

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

**Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles
aux personnes en situation de handicap.**